



Prairie

N°03
11/12/2020



Rédacteur du bulletin

Olivier GAILLARD
FREDON Nouvelle-Aquitaine
olivier.gaillard@fredon-na.fr

Directeur de publication

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Diffusion

Chambre régionale
d'agriculture Nouvelle-
Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle Aquitaine
Prairie –N°3 du
11/12/2020 »**



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr
et sur le site de la DRAAF : <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2020>

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Campagnol terrestre

- Les observations de cet automne montrent **une situation préoccupante pour de nombreux secteurs du territoire Limousin** : nous sommes en pic de pullulation sur une bonne partie du territoire.
- Agir en pic de pullulation peut retarder le déclin.

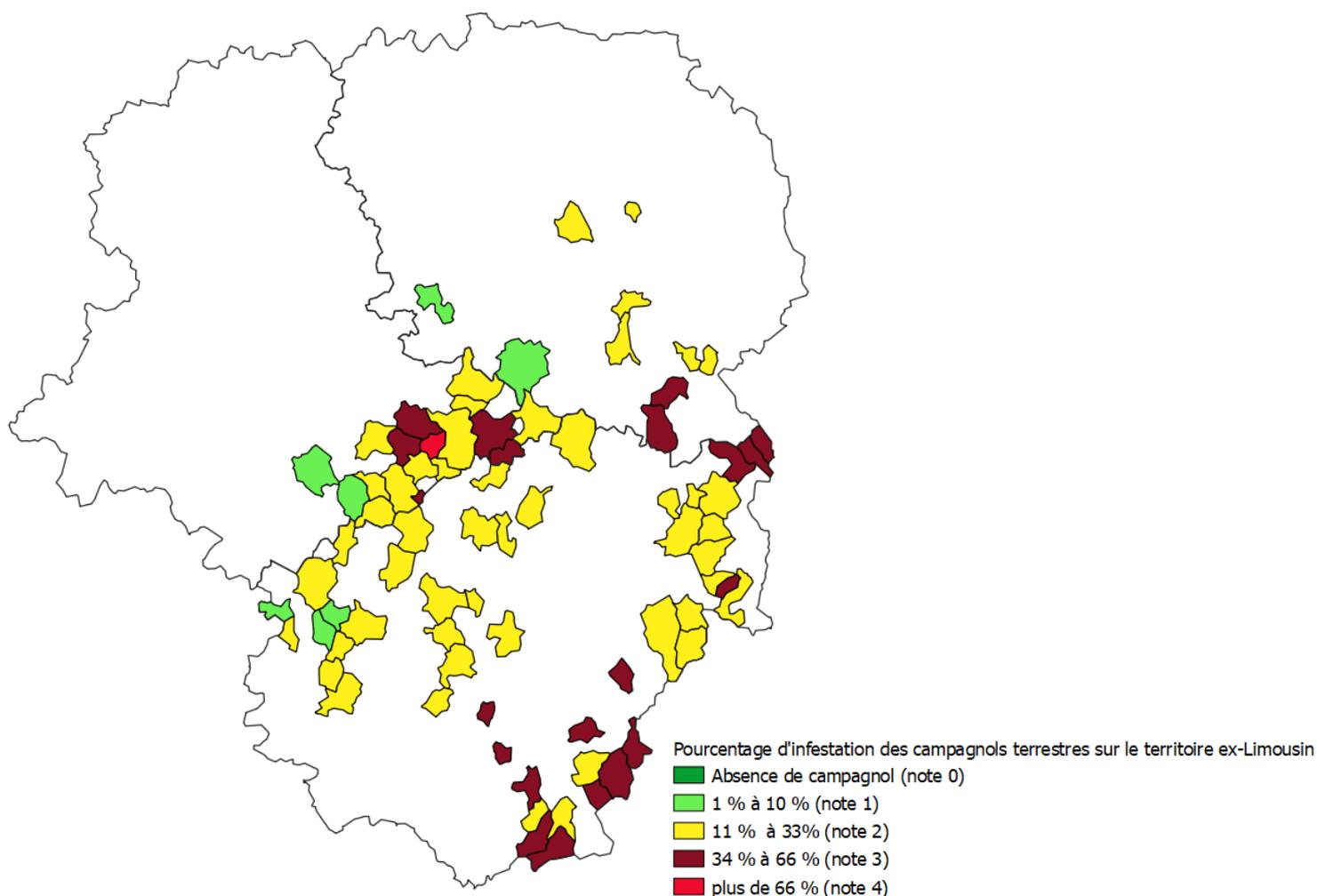
Campagnol des champs

- Cultures annuelles : populations faibles mais en progression.
- Cultures fourragères et vergers : progression notable, à surveiller.

1. Situation sanitaire du campagnol terrestre (*Arvicola terrestris*) :

L'établissement de la carte de situation sanitaire est basé sur la méthode de scoring communal : observations ponctuelles en plusieurs points de la commune, confortées par un comptage suivant la méthode indiciaire. 79 communes ont été « notées » du 23 octobre au 30 novembre 2020. Certaines évaluations visuelles ont pu être sous estimées dans les vergers.

Les niveaux d'infestation déjà plus marqués en ce début d'année, au regard du printemps 2019, laissaient présager un risque de pullulation sur certains secteurs à l'automne. Ce pic de pullulation est arrivé. Le maintien d'un niveau d'infestation élevé peut être dû à une mise en place tardive de la lutte pendant la phase de pullulation. Les causes du déclin ne sont pas encore certaines mais il est fortement envisageable que la situation sanitaire sera plus saine en 2021.



• En Haute-Vienne : pic de pullulation

La situation sur le plateau de Millevaches s'est dégradée depuis le début du mois de novembre et notamment sur les cantons d'Eymoutiers et Châteauneuf la Forêt. Une parcelle sur la commune de Sainte-Anne Saint-Priest a montré un taux d'infestation proche des 80 %.

Le ravageur qui était en phase de croissance sur le secteur de Vicq-sur-Breuilh (GDON St-Germain les Belles), est dans une situation stable. Cependant sa présence dans 2 grands vergers du secteur rend son observation plus difficile et les données sont sûrement sous-évaluées.

- **En Creuse : pic de pullulation**

Sur le canton de Bourgneuf, les parcelles observées montrent une population de campagnols terrestres comprise entre 1 % et 10 % d'infestation.

Plus on se rapproche de l'Auvergne et plus ce taux d'infestation augmente. Le canton d'Ahun / Chénérailles montre des parcelles en note 2 (entre 11 % et 33 %).

Les GDON d'Aubusson et Gentioux / La Courtine sont encore plus impactés par les populations d'*Arvicola terrestris* avec des notes pouvant aller jusqu'à 3 (plus de 33 % d'infestation).

- **En Corrèze : pic de pullulation**

En Xaintrie, GDON d'Argentat et Saint-Privat, le campagnol terrestre est présent à un stade préoccupant. Les observations montrent des niveaux de populations pouvant dépasser les 33 % d'infestation.

En Haute-Corrèze (GDON d'Ussel, Neuvic, Bort les Orgues, Eygurande), les observations montrent une hausse de l'activité avec des niveaux d'infestation en note 2 ou 3.

La dynamique des populations observées sur la partie Corrèzienne du plateau de Millevaches est quasi-similaire à celle observée en Haute-Vienne, avec des populations comprises entre 11 % et 33 % d'infestation sur la majorité des parcelles observées.

La zone « arboricole » (GDON Juillac, Lubersac, Vigeois) présente un niveau d'infestation un peu moins élevé. Ces observations, faites dans des vergers, sont néanmoins à prendre avec prudence car il est difficile d'évaluer les populations actives dans des vergers palissés, les parcelles comptant de nombreux réseaux de galeries, pouvant être utilisés par plusieurs espèces (taupes, campagnols divers...). A ce stade de l'année, les arbres sont en repos végétatif. Ils ne laissent pas apparaître de signes de faiblesses dus à la consommation de leurs racines.

- **En Dordogne : pic de pullulation**

La commune de Saint-Cyr les Champagnes, en zone de pomiculture, nouvellement touchée par l'arrivée du ravageur est aussi en phase de pic de pullulation. La notation des parcelles de pommiers est compliquée et ne permet pas de rendre compte de cette pullulation mais les dégâts observés depuis cet été sur les arbres font état d'une augmentation des populations.

2. Situation sanitaire du campagnol des champs (*Microtus arvalis*) :

Sur le territoire Poitou-Charentes, c'est le campagnol des champs qui selon les années peut être à l'origine d'attaques préjudiciables pour certaines productions. La surveillance de l'évolution des populations est un élément de base pour la gestion de ce ravageur.

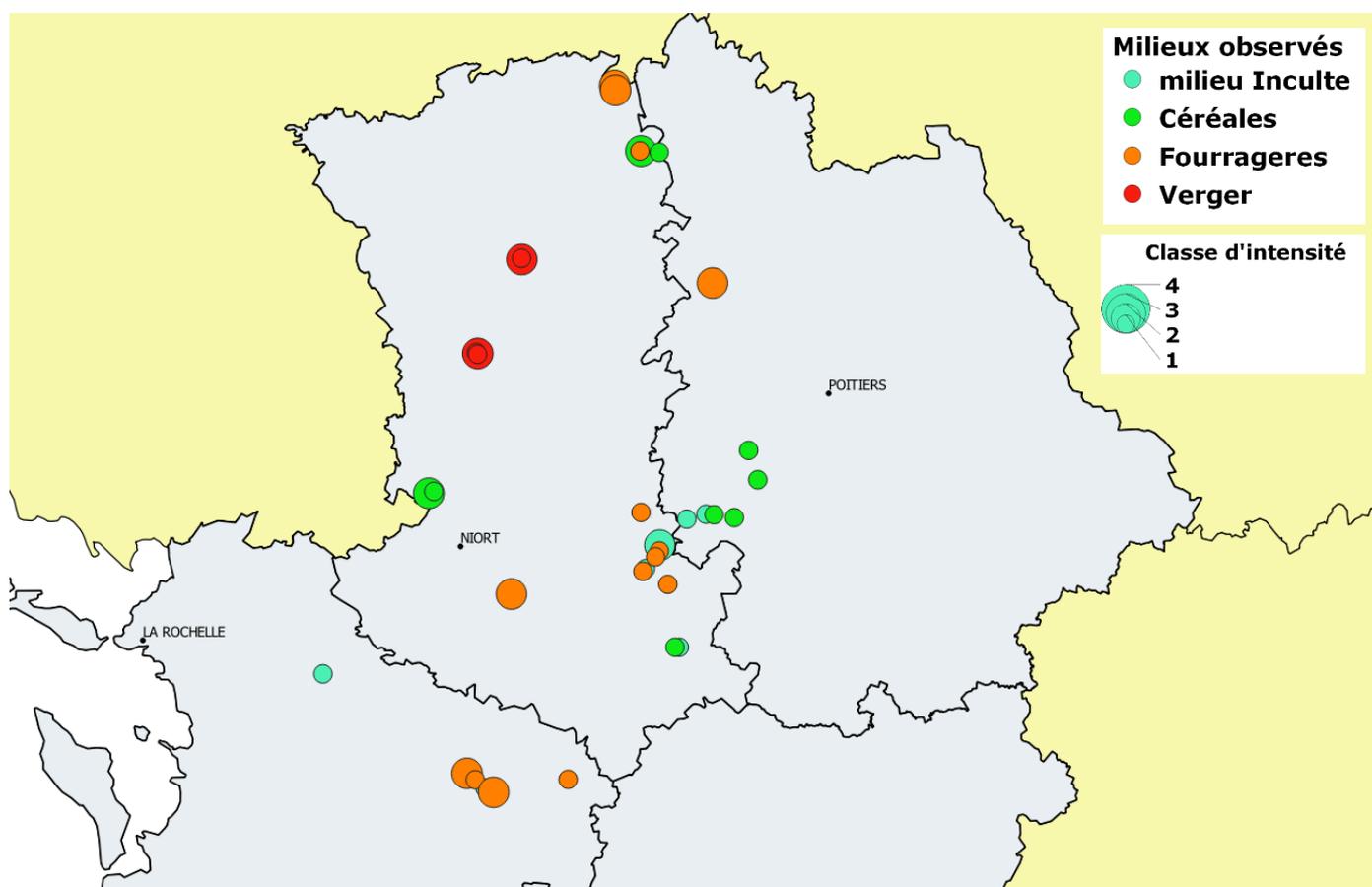
Cette surveillance, basée sur des relevés d'activité de ce rongeur, a été effectuée de fin octobre à fin novembre par les observateurs sur différentes cultures et milieux naturels. 52 observations ont été réalisées en Vienne, Deux-Sèvres et Charente-Maritime : 9 en bord de route/chemin, jachères ou friches, 22 en parcelles de céréales ou colza, 14 en cultures fourragères notamment des luzernières et 7 en vergers de pommiers.

Ces observations reflètent un début d'activité mais qui reste globalement faible. En revanche elle devient significative dans les milieux les plus favorables (luzernières et vergers).

- Bord de route/chemin et friches : activité faible à modérée. Indices de présence en progression depuis début octobre, mais qui restent à des intensités moins importantes que les années à forte activité.

- Les céréales et colza : activité faible, présence généralement limitée en bordure de parcelle. La surveillance est à maintenir dans les secteurs historiques.
- Luzerne et prairie : activité modérée, présence dans toutes les parcelles, généralement en bordure, mais en progression dans quelques-unes. Risque de développement important des populations pouvant provoquer des pertes significatives de pieds.
- Vergers : présence généralisée en bordure de toutes les parcelles observées et une progression notable des campagnols dans 2 des 7 parcelles. Le risque d'attaque de jeunes plants en cette période est modéré à fort. Surveillez la présence des campagnols dans les jeunes plantations.

Contrairement aux cultures d'hiver où le travail du sol a partiellement perturbé le développement des campagnols, ces derniers ont bénéficié d'un automne peu pluvieux pour redémarrer dans les nouvelles cultures et progresser dans les luzernières et les vergers. Les températures fraîches sans précipitations abondantes restent favorables au développement de ce rongeur. La progression de leurs attaques vers l'intérieur des parcelles, notamment dans les luzernes et les vergers est plausible.



Répartitions des intensités de présence des campagnols des champs en Poitou-Charentes (novembre 2020)

3. Conclusion :

Les observations de campagnols terrestres de cet automne montrent des populations importantes sur la majeure partie du territoire Limousin. Le pic de pullulation prévu depuis la fin d'année dernière est arrivé. Il faut cependant rester prudent et continuer d'observer régulièrement ses parcelles afin de savoir quand la phase de déclin va s'amorcer.

La combinaison « observations + cycle biologique du ravageur » qui laissait envisager ce pic de pullulation dès cet automne sur la majeure partie du territoire Limousin a démontré sa fiabilité.

Les populations des campagnols des champs sont en progression. Il convient de rester vigilant pour éviter les attaques à la reprise de végétation notamment pour les luzernes et les jeunes plantations en verger.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration de ce flash Prairie / Edition Zone Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : FREDON Nouvelle-Aquitaine, présidents des GDON de Corrèze.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. L'Etat dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celles-ci se décident sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuient le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).